

Les lacs du Plateau d'Emparis au départ de Besse

Parc national des Ecrins



Plateau d'Emparis (Bertrand Bodin © Parc national des Ecrins)



Un itinéraire agréable pour découvrir les lacs du plateau d'Emparis.

Le sentier traverse le plateau d'Emparis, lieu de pastoralisme, et atteint le premier lac, étonnant, au bord du précipice : le lac Lérié. Non loin de là, le lac Noir, émerveille, le temps d'un pique-nique, par sa vue imprenable sur la Meije, le Râteau et le glacier de la Girose...

Le tour des lacs est une belle occasion pour s'accorder une pause et prendre de la hauteur le temps d'une journée, en admirant le panorama exceptionnel sur les glaciers des Ecrins.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h

Longueur : 18.3 km

Dénivelé positif : 1049 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lac et glacier,
Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Besse, parking à la sortie du village

Arrivée : Besse, parking à la sortie du village

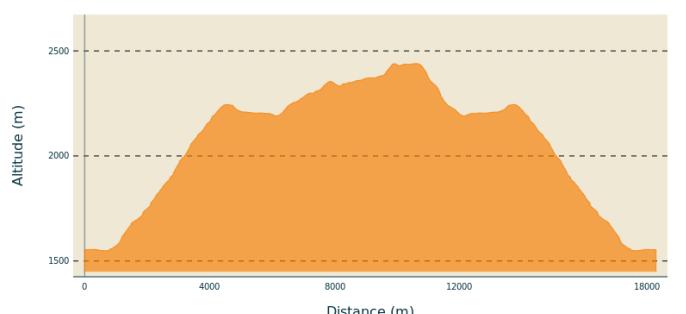
Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Besse

2. Mizoën

3. La Grave

Profil altimétrique



Altitude min 1550 m Altitude max 2441 m

Emprunter la route pastorale à la sortie de Besse.

1. Au ruisseau de la Salce, la quitter pour le chemin qui grimpe jusqu'au col Nazié (1 902 m). Le laisser à main droite et poursuivre la montée jusqu'aux ruines du Chalet Josserand (2 244 m).
2. Au col Saint-George, poursuivre sur le GR54 en prenant le sentier de droite en direction du plateau d'Emparis. Passer les ruines du Chalet Favre et poursuivre à travers les alpages jusqu'aux chalets et torrent du Rif Tord (2 200 m).
3. A la confluence des torrents où se trouvent plusieurs panneaux directionnels, continuer sur le sentier du GR54 qui mène en pente douce au col du Souchet.
4. Emprunter le premier sentier sur la droite qui mène au lac Lérié. Continuer jusqu'au lac Noir et admirer la vue sur les glaciers et la Meije. Poursuivre, laisser le chemin qui part sur la droite et rejoindre le lac Cristallin, parfois asséché (2360m).
5. De retour à la confluence des torrents, reprendre le chemin de départ (GR) par le col de Saint George jusqu'à Besse.

Sur votre route...



Les zones humides du Rif Tort (A)

Le pâturage (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Attention le lac Lérié se trouvant en bord de précipice soyez vigilant.

Sont interdits sur le plateau d'Emparis, le camping, les feux et les activités nautiques (baignade incluse). Les chiens devront être tenus en laisse. Le bivouac entre 19 h et 9 h reste autorisé.

Comment venir ?

Transports

Pensez au covoiturage : <https://www.blablacar.fr/>

Accès routier

Depuis Grenoble ou Briançon, prendre la D1091 jusqu'à Mizoën, puis la D25 jusqu'à Besse, et suivre la direction du parking en sortie de village.

Parking conseillé

Parking situé à la sortie du village (au nord-est)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre route...



✿ Les zones humides du Rif Tort (A)

Les températures sur le plateau d'Emparis sont caractéristiques d'un climat steppique froid sur un plateau très venté avec une température moyenne annuelle à peine supérieure à 0 degré. L'hiver s'étale sur 8 mois pendant lesquels il gèle tous les jours ou presque. Les contraintes de température particulièrement fortes sur le bassin versant du Rif Tort ont favorisé le maintien d'une flore relictuelle adaptée à ces conditions extrêmes depuis les dernières glaciations. On y trouve des formations végétales dites « arctico-alpines », une flore relique et héritée des avancées glaciaires du Quaternaire, comparable à celle que l'on retrouve sur les côtes du grand Nord. Ces formations, particulièrement rares en Europe, ont un intérêt patrimonial très élevé. On peut y observer de nombreuses espèces protégées : Laîche bicolore, Avoine odorante (relique boréale, seule station en Isère), Potamot filiforme. Le pastoralisme dans le marais est nécessaire car il limite le développement d'herbacées qui pourraient prendre la place des espèces arctico-alpines. Un équilibre délicat est à trouver entre le piétinement susceptible de détruire les espèces végétales liées aux bas-marais et le passage du troupeau qui entretient un rajeunissement du milieu, favorisant ainsi le maintien de l'habitat.

Crédit : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet



▣ Le pâturage (B)

L'activité humaine, en maintenant une activité pastorale à des altitudes élevées, doit être préservé. Le pâturage extensif permet l'entretien des prairies d'altitude, mais aussi des marais, des tourbières, des abords des lacs ... En revanche, une charge pastorale trop forte pourrait les dégrader, certains sols meubles étant très sensibles au piétinement. Le maintien des pelouses d'altitude est tributaire du pastoralisme qui en limite l'embroussaillement. En cas d'abandon du pâturage, la végétation sèche, évoluerait très rapidement vers des landes à genévrier ou vers des fourrés arbustifs à églantiers et épine vinette puis vers des ligneux, notamment des bouleaux. Avec les Mesures Agro Environnementales, souscrites par les éleveurs, l'Europe s'engage à aider les agriculteurs à maintenir ces milieux ouverts.

Crédit : © Parc national des Écrins - Denis Fiat